

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00517 Numéro SIREN : 510 914 948 Nom ou dénomination : A3D HYGIENE ATTAQUE DESINSECTISATION DERATISATION DESINFECTION HYGIENE

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/009613

89613

A3D HYGIENE

BILAN ACTIF

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Présenté en Euros

page 1

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial	15 000		15 000	4,46	15 000	4,62
Autres immobilisations incorporelles	1 255	1 255				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	8 524	7 249	1 274	0,38	2 013	0,62
Installations techniques, matériel & outillage industriels	16 582	10 457	6 125	1,82	8 095	2,49
Autres immobilisations corporelles	107 887	62 828	45 059	13,41	41 023	12,63
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	6 075		6 075	1,81	6 075	1,87
Prêts						
Autres immobilisations financières					125	0,04
TOTAL (I)	155 321	81 788	73 533	21,88	72 330	22,27
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	12 175		12 175	3,62	13 000	4,00
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	121 031	891	120 140	35,75	107 904	33,22
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	157		157	0,05	546	0,17
. Personnel	562		562	0,17	612	0,19
. Organismes sociaux					974	0,30
. Etat, impôts sur les bénéfices					18 625	5,73
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 003		4 003	1,19	854	0,26
. Autres	10 909		10 909	3,25	11 044	3,40
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement					3 000	0,92
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	105 317		105 317	31,34	88 510	27,25
Charges constatées d'avance	9 289		9 289	2,76	7 440	2,29
TOTAL (II)	263 443	891	262 552	78,12	252 509	77,73
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	418 765	82 680	336 085	100,00	324 840	100,00

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Présenté en Euros

Edité le 23/06/2023

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	7 500	2,23	7 500	2,31
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	750	0,22	750	0,23
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	121 705	36,21	143 949	44,31
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	81 597	24,28	55 534	17,10
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	211 552	62,95	207 733	63,95
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	14 982	4,46	20 656	6,36
. Découverts, concours bancaires	218	0,06	163	0,05
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers			238	0,07
. Associés	1 852	0,55	1 634	0,50
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 167	10,46	19 040	5,86
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	9 266	2,76	11 752	3,62
. Organismes sociaux	20 528	6,11	36 372	11,20
. Etat, impôts sur les bénéfices	11 518	3,43		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	25 225	7,51	21 950	6,76
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	748	0,22	615	0,19
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	5 029	1,50	4 686	1,44
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	124 533	37,05	117 107	36,05
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	336 085	100,00	324 840	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Présenté en Euros

Edité le 23/06/2023

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	653 998		653 998	100,00	556 557	100,00	97 441		17,51	
Chiffres d'Affaires Nets	653 998		653 998	100,00	556 557	100,00	97 441		17,51	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation					1 511	0,27	-1 511		-100,00	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			3 534	0,54	3 206	0,58	328		10,23	
Autres produits			2 361	0,36	3	0,00	2 358		N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			659 893	100,90	561 277	100,85	98 616		17,57	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					360	0,06	-360		-100,00	
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements			27 105	4,14	31 478	5,66	-4 373		-13,88	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			826	0,13	-9 435	-1,69	10 261		108,75	
Autres achats et charges externes			296 249	45,30	236 027	42,41	60 222		25,51	
Impôts, taxes et versements assimilés			5 056	0,77	4 765	0,86	291		6,11	
Salaires et traitements			154 758	23,66	165 443	29,73	-10 685		-6,45	
Charges sociales			52 006	7,95	54 083	9,72	-2 077		-3,83	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			9 992	1,53	12 548	2,25	-2 556		-20,36	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant			203	0,03	223	0,04	-20		-8,96	
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			5 936	0,91	8	0,00	5 928		N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			552 131	84,42	495 500	89,03	56 631		11,43	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			107 762	16,48	65 778	11,82	41 984		63,83	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			84	0,01	78	0,01	6		7,69	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			84	0,01	78	0,01	6		7,69	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			-17	0,00	529	0,10	-546		-103,20	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			-17	0,00	529	0,10	-546		-103,20	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			101	0,02	-451	-0,07	552		122,39	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			107 863	16,49	65 326	11,74	42 537		65,11	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			11 676	2,10	-11 676	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			11 676	2,10	-11 676	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 781	0,27	2 421	0,43	-640	-26,43
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	649	0,10	2 613	0,47	-1 964	-75,15
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 430	0,37	5 034	0,90	-2 604	-51,72
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 430	-0,36	6 642	1,19	-9 072	-136,58
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	23 836	3,64	16 435	2,95	7 401	45,03
Total des Produits (I+III+V+VII)	659 977	100,91	573 031	102,96	86 946	15,17
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	578 379	88,44	517 498	92,98	60 881	11,76
RÉSULTAT NET	81 597	12,48	55 534	9,98	26 063	46,93
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

**A3D HYGIENE- Attaque, désinsectisation, dératisation,
désinfection, hygiène
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 11 Rue Cité Foulc
30000 NIMES
510 914 948 RCS NIMES**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 AOUT 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le 10 août,
A 16 heures,

Les associés de la société A3D HYGIENE- Attaque, désinsectisation, dératisation, désinfection, hygiène, société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros, divisé en 750 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 11 Rue Cité Foulc 30000 NIMES, sur convocation faite par la gérance.

Sont présents :

- La Société ASAP, représentée par son Président, Monsieur Philippe LIRZIN, titulaire de 675 parts sociales en pleine propriété,
- Monsieur Philippe LIRZIN, titulaire de 75 parts sociales en pleine propriété,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe LIRZIN, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constat et validation des comptes courants d'associés,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Paraphes :



Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2023,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la gérance.

Il est ensuite donné lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 81 597 euros de la manière suivante :

Paraphes :



AVANT AFFECTATION

- Autres réserves	121.705,00 euros
- Résultat de l'exercice	81.597,00 euros

APRES AFFECTATION

- Autres réserves	123.302,00 euros
- Distribution de dividendes	80.000,00 euros

**A Monsieur Philippe LIRZIN, Gérant majoritaire
propriétaire de 75 parts sur 750 parts sociales composant le
capital social, soit 8 000 euros**

Base imposable 1 190 euros
Dédution faite des prélèvements sociaux à hauteur de 17,2% 205 euros
répartis comme suit :

- Contribution sociale généralisée 9,2 %	109 euros
- Contribution pour le remboursement de la dette sociale 0,5 %	6 euros
- Prélèvement de solidarité 7,5 %	89 euros

Dédution faite au titre de l'impôt sur le revenu à hauteur de
12,8% 1.024 euros

VERSEMENT NET à payer à Monsieur Philippe LIRZIN 6.771 euros

**A la Société ASAP,
propriétaire de 675 parts sur 750 parts sociales composant le
capital social, soit 72 000 euros**

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2020 :

Montant total des dividendes distribués	75 555,55 euros
Soit, Montant du dividende distribué par titre	100,74 euros
Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	7 555,55 euros

Exercice clos le 31 mars 2021 :

Montant total des dividendes distribués	120 000,00 euros
Soit, Montant du dividende distribué par titre	160,00 euros
Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	12 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2022 :

Montant total des dividendes distribués	77 778,00 euros
Soit, Montant du dividende distribué par titre	103,74 euros
Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	7 778,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Paraphes :



TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate et valide le montant des comptes courants d'associés s'élevant à la somme de MILLE HUIT CENT CINQUANTE DEUX EUROS (1.852,00 euros) appartenant, en intégralité, à Monsieur Philippe LIRZIN.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve successivement chacune des conventions mentionnées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé au gérant, qui s'est élevée à un montant de 28.962,00 euros (rémunération versée + CRDS et part de CSG non déductible).

Il est précisé que la CSG non déductible fera l'objet d'une intégration à la rémunération imposable du dirigeant.

En outre, l'Assemblée approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur la rémunération du gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Paraphes :

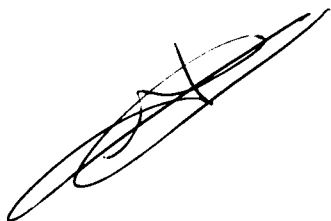


L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

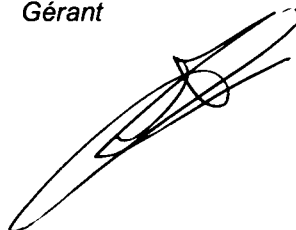
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

La Société ASAP

Représentée par M Philippe LIRZIN

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Philippe LIRZIN
Gérant

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Paraphes :

A stylized, handwritten paraph in black ink, consisting of a few overlapping loops.



Certifié authentique
le 24/12/23
Extrait Kbis
GEPIMO CONSEIL
16 Rue de Verdun
30900 NÎMES
403 178 585 R.C.S. Nîmes

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 18 décembre 2022

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	403 178 585 R.C.S. Nîmes
Date d'immatriculation	27/12/1995
Dénomination ou raison sociale	GEPIMO CONSEIL
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Capital social	8 000,00 Euros
Adresse du siège	16 Rue de Verdun 30900 Nîmes
Activités principales	Prestations de conseil, d'audit et accompagnement auprès des particuliers, entreprises, collectivités et autres personnes morales ou physiques; la réalisation de toutes formalités juridiques et administratives des entreprises; la mise en relation entre des particuliers ou entreprises avec des professionnels du droit ou des chiffres ou toute autre entreprise; le conseil en investissement immobilier et fiscalité; le conseil pour affaires et autres conseils de gestion; directement ou indirectement le conseil en financement; la gestion; la promotion immobilière et la fonction de marchand de biens.
Durée de la personne morale	Jusqu'au 27/12/2094
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Gérant

Nom, prénoms	LAUMESFELT Gilles
Date et lieu de naissance	Le 16/12/1966 à Thionville (57)
Nationalité	Française
Domicile personnel	17 Corniche de l'Ermitage 30900 Nîmes

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET À L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	16 Rue de Verdun 30900 Nîmes
Activité(s) exercée(s)	Prestations de conseil, d'audit et accompagnement auprès des particuliers, entreprises, collectivités et autres personnes morales ou physiques; la réalisation de toutes formalités juridiques et administratives des entreprises; la mise en relation entre des particuliers ou entreprises avec des professionnels du droit ou des chiffres ou toute autre entreprise; le conseil en investissement immobilier et fiscalité; le conseil pour affaires et autres conseils de gestion; directement ou indirectement le conseil en financement; la gestion; la promotion immobilière et la fonction de marchand de biens.
Date de commencement d'activité	02/01/2014
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Mention n° F22/026835 du 12/08/2022	Modification de(s) principale(s) activité(s) : Ancienne(s) activité(s) : Directement ou indirectement le conseil en financement, la gestion, la promotion immobilière et la fonction de marchand de biens. Nouvelle(s) activité(s) : Prestations de conseil, d'audit et accompagnement auprès des particuliers, entreprises, collectivités et autres personnes morales ou physiques; la réalisation de toutes formalités juridiques et administratives des entreprises; la mise en relation entre des particuliers ou entreprises avec des professionnels du droit ou des chiffres ou toute autre entreprise; le conseil en investissement immobilier et fiscalité; le conseil pour affaires et autres conseils de gestion; directement ou indirectement le conseil en financement; la gestion; la promotion immobilière et la fonction de marchand de biens.
---------------------------------------	---

Greffes du Tribunal de Commerce de Nîmes
12 RUE CITE FOULC
30000 NIMES

N° de gestion 1995B01077

à compter du 10/08/2022

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

**A3D HYGIENE- Attaque, désinsectisation, dératisation,
désinfection, hygiène
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 11 Rue Cité Foulc
30000 NIMES
510 914 948 RCS NIMES**

PROCURATION

Je soussigné **Philippe LIRZIN**,

demeurant 18 Rue de la Farigoulette 30820 CAVEIRAC,

Agissant en qualité de gérant de la société A3D HYGIENE- Attaque, désinsectisation, dératisation, désinfection, hygiène,

Donne par les présentes pouvoir à

GEPIMO CONSEIL
dont le siège social est 16 Rue de Verdun 30900 NIMES

De, pour moi et en mon nom, procéder auprès du guichet unique électronique des formalités d'entreprises, du guichet-entreprises ou d'Infogreffe à toutes formalités, dépôts, demandes d'immatriculation, modifications et radiations concernant ladite société,

En conséquence, faire toutes déclarations, signer toutes pièces, payer et recevoir toutes sommes, en donner bonne et valable quittance, décharges et/ou mainlevées et en général faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à NIMES

Le 10 août 2023

Philippe LIRZIN
Gérant

